



Qu'est-ce que l'aquaculture d'eau douce ? L'aquaculture d'eau douce, c'est l'élevage de poissons ou de crevettes dans des bassins remplis d'eau de pluie, d'eau douce ou d'eau de rivière.

Le poisson frais peut constituer une denrée rare en Océanie, notamment dans les zones situées à l'intérieur des îles hautes, comme la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Îles Salomon, Vanuatu et les Fidji. Cela peut également être le cas quand les conditions météorologiques interdisent les sorties de pêche en mer. L'aquaculture d'eau douce est une filière nouvelle en Océanie, mais elle gagne en popularité car elle permet aux éleveurs de produire des crevettes ou du poisson frais pour leur propre consommation ou pour en tirer des revenus.

Quels types de poissons ou de crevettes peut-on élever en bassin ?

En Océanie, le tilapia est le poisson d'eau douce privilégié par les aquaculteurs. En effet, son élevage est relativement aisé et son régime alimentaire est très varié. Il est pour l'essentiel végétarien, et peut donc se nourrir de feuilles de manioc ou de chou kanak (bele). Il est également friand de noix de coco râpée, de farine de coprah, de fourmis blanches et de restes alimentaires. Toutefois, c'est en le nourrissant de

granulés spéciaux pour poissons (semblables aux granulés pour volailles, mais enrichis en protéines) que l'on obtient les taux de croissance les plus rapides. Le tilapia porte le nom scientifique d'*Oreochromis niloticus*. On a créé par ailleurs, grâce aux techniques de la reproduction sélective, un nouveau type de tilapia, dit tilapia d'élevage génétiquement modifié, pour améliorer les taux de croissance et de survie de l'espèce.



Cette fiche fait partie d'une série de fiches pédagogiques réalisée par la Communauté du Pacifique (CPS) afin d'aider les enseignants à intégrer aux programmes scolaires les sujets relatifs à la pêche.

Les fiches doivent être utilisées conjointement avec le Guide à l'usage des enseignants, qui propose un certain nombre d'activités et d'exercices destinés aux élèves. Tous les termes suivis d'un astérisque (*) sont définis dans le glossaire figurant dans le Guide.



Pacific
 Community
 Communauté
 du Pacifique



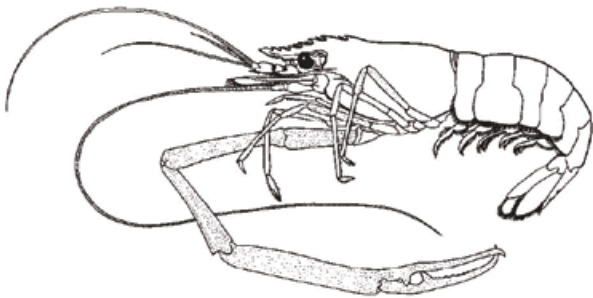
Projet cofinancé par
 l'Union européenne

Il existe deux espèces de crevettes d'eau douce que l'on peut exploiter en aquaculture : la chevrette ou crevette d'eau douce (nom scientifique : *Macrobrachium lar*) que l'on trouve à l'état naturel dans la quasi-totalité des pays océaniques, et la chevrette géante ou crevette d'eau douce géante (*Macrobrachium rosenbergii*) introduite depuis l'Asie du Sud-Est.

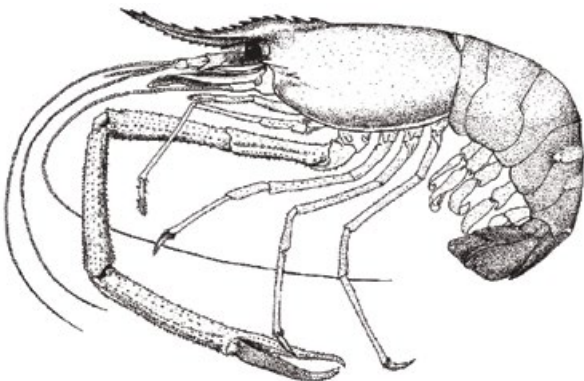
On trouve la chevrette dans de nombreux ruisseaux et rivières à débit rapide, dans les îles hautes du Pacifique. Elle peut être récoltée quand elle est de petite taille et mise à grossir dans de petits bassins creusés à la main d'environ 5 m x 10 m, où l'on veillera à assurer une bonne circulation de l'eau. Ce type de crevette ne pouvant être reproduite en éclosérie, il faut en récolter les juvéniles dans la nature. On peut les nourrir d'aliments cultivés tels que la noix de coco râpée, la papaye, le taro ou le manioc cru, mais on obtient les taux de croissance les plus rapides en ayant recours aux granulés industriels. Cette crevette aime l'escalade (d'où son nom anglais de « crevette singe » !) de sorte qu'il faut prévoir une clôture faite de plastique noire autour du bassin pour l'empêcher de s'enfuir. À Vanuatu, cette crevette est surtout élevée à Santo, où on la ramasse dans les nombreux ruisseaux de l'île pour la faire grossir dans des bassins d'élevage.

Si elle a des airs de famille avec la crevette autochtone, la chevrette géante s'en distingue par ses pinces bleues. Cette crevette présente deux avantages : i) on peut la reproduire en éclosérie, et ii) elle n'escalade pas les parois des bassins. Les services des pêches des Fidji et de Vanuatu ont créé des écloséries pour approvisionner les petits aquaculteurs qui commercialisent leur production auprès des restaurants. Les bassins et les aliments utilisés sont semblables à ceux que l'on emploie pour l'élevage commercial du tilapia.

Macrobrachium lar



Macrobrachium rosenbergii



Les crevettes d'eau douce exploitées en Océanie.

Extrait de FAO. 1998. *FAO species identification guide for fishery purposes. The living marine resources of the Western Central Pacific. Volume 2. Cephalopods, crustaceans, holothurians and sharks.* 687–1396 p.

De quoi a-t-on besoin pour élever des poissons ou des crevettes d'eau douce ?

1. L'élément le plus conséquent dont on ait besoin pour pratiquer l'élevage des poissons ou des crevettes d'eau douce est un **bassin**. Les apprentis éleveurs devront prendre les conseils du service des pêches local qui vérifiera l'adéquation du site avant que l'éleveur ne commence à creuser son bassin. Il faut également disposer d'une source d'eau qui puisse être canalisée pour se déverser dans le bassin sous l'effet de la gravité, à partir d'une source, d'un ruisseau ou d'une retenue d'eau. Le fond du bassin doit être argileux pour éviter les fuites sous-terraines. Réaliser le terrassement à la pelle représente un travail considérable. L'opération est beaucoup plus aisée avec un engin de terrassement, mais cela coûte de l'argent. Une fois le bassin creusé, l'activité d'élevage du poisson ou des crevettes ne représente qu'une ou deux heures de travail quotidien. Le tilapia peut également être élevé dans des cages flottantes dans des lacs ou des fleuves, comme c'est le cas dans les lacs Sirinumu ou Yonki en Papouasie-Nouvelle-Guinée.
2. On a besoin de s'approvisionner en **juvéniles de poissons et de crevettes** auprès d'une éclosérie, pour la mise en charge du bassin. Certains services des pêches possèdent des écloséries qui produisent à la fois des tilapias et des crevettes, et à l'avenir, on va voir se multiplier le nombre d'écloséries privées vendant leur production aux pisciculteurs ou aux éleveurs de crevettes. Certains éleveurs à la pointe sont capables de produire leurs propres juvéniles de tilapia dans leur exploitation, après avoir bénéficié d'une formation. Les crevettes doivent impérativement être reproduites dans des écloséries spéciales.
3. Pour bien grandir, les poissons ou les crevettes ont besoin d'une bonne **alimentation**. Les végétaux peuvent suffire dans le cas d'une petite exploitation familiale comptant un seul bassin. Toutefois, si l'éleveur veut gérer plusieurs bassins et vise une croissance rapide afin de pouvoir commercialiser sa production, il doit utiliser des aliments pour poissons ou des granulés pour crevettes vendus dans le commerce. Il faut veiller à bien doser l'apport quotidien en aliments, pour que les poissons soient suffisamment nourris, mais éviter le gaspillage.
4. L'éleveur doit avoir les **compétences** lui permettant d'assurer aux poissons ou aux crevettes une alimentation adéquate et des conditions de vie satisfaisantes, afin d'obtenir de bons taux de croissance tout en évitant les maladies et en réduisant la mortalité. Si la pisciculture est une activité relativement simple, elle constitue pour de nombreux pays océaniques une nouveauté encore mal maîtrisée. Il faudra dispenser des formations pour apprendre aux nouveaux éleveurs à prendre soin de leurs poissons ou de leurs crevettes.

Que fait-on du poisson ou des crevettes après les avoir récoltés ?

Les crevettes ou les poissons frais peuvent aussi être récoltés graduellement et consommés par le foyer qui exploite le bassin, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire. Le poisson frais a des qualités nutritives et gustatives bien supérieures à celles du poisson en conserve.

Les poissons ou les crevettes peuvent être vendus pour en tirer des revenus, contribuant ainsi à la création de moyens de subsistance. L'éleveur peut vendre ses poissons ou ses crevettes sur place dans sa communauté ou à des restaurants, des hôtels ou des supermarchés. Dans ce cas, la fraîcheur du produit doit être optimale. Dans l'idéal, les poissons et les crevettes doivent être conservés dans de la glace dès la récolte et livrés aux acheteurs le jour même.